

# Annnonce aux Médias

## Direction de la Communication

Réf: MA022f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

15.03.2010

## La sécurité et les droits fondamentaux – quelles règles pour l'Internet ?

### Conférence 2010 du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité

**Date :** 23-25 mars 2010

**Lieu :** Strasbourg (France) – Palais de l'Europe, Salles 1 et 2, 2ème étage

**Description :** La conférence a pour but de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé dans la lutte contre les crimes commis par le biais de l'Internet. Un appel en faveur d'un soutien mondial pour permettre aux Etats de répondre aux défis liés à la cybercriminalité, en s'appuyant au mieux sur les outils et les instruments existants, devrait également être lancé à l'issue de la conférence.

Le Conseil de l'Europe réunira à cette occasion des experts du monde entier, des représentants des gouvernements, de la police et de l'industrie Internet (parmi lesquels figurent Microsoft, Google, PayPal et McAfee).

Lors d'une série d'ateliers, les quelque 300 participants se pencheront sur :

- les mesures efficaces contre l'exploitation et les abus sexuels commis à l'encontre des enfants sur l'Internet ;
- la Convention de Budapest sur la cybercriminalité comme cadre mondial ;
- la formation des juges et des procureurs en matière de cybercriminalité ;
- les responsabilités des organes de répression: le rôle des unités spécialisées dans les crimes liés à la haute technologie, ICANN, CERTs/CSIRTs, registres et enregistrement ;
- la cartographie des réseaux contre la cybercriminalité ;
- la coopération technique contre la cybercriminalité.

La conférence fera par ailleurs le point sur la législation actuelle et le Projet sur la cybercriminalité. Les nouvelles tendances et menaces, y compris celles liées à « l'informatique dans les nuages » (*cloud computing*) et ses conséquences notamment en matière de protection des données et de la vie privée, seront également discutées.

Seul traité international en la matière, la [Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité](#) (2001) a été ratifiée à ce jour par 27 pays (dont les Etats-Unis). Plus de 100 pays dans le monde renforcent à présent leur législation en s'inspirant de la Convention comme d'une ligne directrice ou d'une « loi modèle ».

### [Carte du monde sur la mise en œuvre de la Convention](#)

La conférence sera l'occasion de préparer la contribution du Conseil de l'Europe au 12<sup>ème</sup> Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

./..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

# Annonce aux Médias

---

## **Informations pratiques :**

- **La conférence, qui est ouverte à la presse, sera également retransmise en direct sur Internet (uniquement discussions en salle 1): <http://tv.coe.int/webcast>**
- La salle de presse sera accessible pendant toute la durée de la conférence (Salle 3, 2<sup>ème</sup> étage).
- Des interviews pourront être réalisées sur place ou par téléphone.

**Plus d'informations :** [www.coe.int/cybercrime](http://www.coe.int/cybercrime) et [dossier thématique](#)

## **Contact presse :**

Estelle Steiner, tél. +33 (0)3 88 41 33 35, mobile +33 6 08 46 01 57, [estelle.steiner@coe.int](mailto:estelle.steiner@coe.int)